

QUESTIONS BCVs

[pascal.perruchoud\(at\)bcvs.ch](mailto:pascal.perruchoud(at)bcvs.ch)

Monsieur le Président Directeur Général,

Suite aux hommages qui sont rendus actuellement au dessinateur belge FRANQUIN, (auteur de Spirou et Fantasio, Gaston Lagaffe, le Marsupilami, etc) notre agence PJ Investigations a enquêté sur l'affaire des TIFOUS, la dernière œuvre créée par Franquin pour des dessins animés, un projet qui aurait dû voir le jour si la BANQUE CANTONALE DU VALAIS n'avait pas utilisé des moyens plus que douteux pour s'approprier cette œuvre avant d'en abandonner la production, au détriment de M. Christian Mauron et des ayants droits de la famille de Franquin et de tout le public mondial.

Nous possédons un dossier et des témoignages très précis sur les circonstances qui ont amené la dernière œuvre de Franquin avant sa mort, à être totalement torpillée par les soins de votre banque.

Nous allons publier ce dossier prochainement en collaboration avec des médias, suisses, français et surtout belges qui ne comprennent pas comment une création aussi majeure que les Tifous a pu être perdue par la faute d'une banque suisse.

Vous comprenez que la réputation du système bancaire helvétique est une nouvelle fois mise en jeu et que nous nous devons de recueillir auprès de vous des explications claires et circonstanciées sur cette affaire.

Il serait très important dès lors que vous répondiez au plus vite aux interrogations suivantes en nous donnant votre point de vue sur les faits suivants :

- 1) Comment et dans quelles circonstances votre banque a été amenée à reprendre les parts de production de M. Jean Dorsaz ainsi que celles de M. Mauron qui avait été soustraites par M. Dorsaz ?
- 2) Pourquoi la BCVs, aidée par un magistrat à la solde de la banque, a-t-elle entrepris des actions de dénigrement à l'encontre de M.Mauron, notamment en Belgique ?
- 3) Pourquoi la non restitution de l'ensemble du dossier concernant cette affaire, malgré vos promesses ?
- 4) Quelles mesures compte prendre votre banque pour dédommager les lésés et notamment les ayants droits de Franquin.
- 5) Quelle solution préconisez-vous pour tenter de réparer les dégâts et entrevoir la reprise de la réalisation de la série des Tifous, dont Franquin a dessiné tous les personnages et tous les décors ?
- 6) Etes-vous conscient que par la faute de votre banque, une œuvre majeure de la bande dessinée mondiale a été sacrifiée ?

Comme il se doit nous vous informons que votre choix est

- 1) De ne pas répondre et nous le mentionnerons dans nos articles
- 2) De nous donner des explications vagues et nous les publierons telles quelles
- 3) De nous démontrer que toutes nos assertions sont fausses, avec preuves à l'appui.

En vous rappelant que vous étiez déjà proche de la Direction de la banque lors de toute cette affaire, nous vous saluons, en espérant que la divulgation de cette affaire sur le plan international ne viendra pas trop ternir les actions culturelles que vous organisez pour les 100 ans de la Banque cantonale du Valais.